



SEMENCES DE CÉRÉALES À PAILLE ET PROTÉAGINEUX

FICHE FILIÈRE

LES AGRICULTEURS ET LA CULTURE DES CÉRÉALES À PAILLE ET DES PROTÉAGINEUX

Les céréales à paille (blé tendre, blé dur, orge, riz, avoine, seigle, triticale, épeautre) représentent le premier groupe d'espèces cultivées en France et dans le monde avec 31 % de la consommation globale de céréales.

La France est le **1^{er} pays producteur de céréales en Europe** (23 %), avec **230 000 agriculteurs** et près de **7,6 millions d'hectares cultivés**, dont 5 millions d'hectares sont utilisés pour la culture du blé tendre (plus de 90 % avec des variétés panifiables). Les protéagineux (pois et féverole) sont cultivés sur **270 000 hectares** (pois 68 %, féverole 32 %).

DES ENTREPRISES ET DES HOMMES

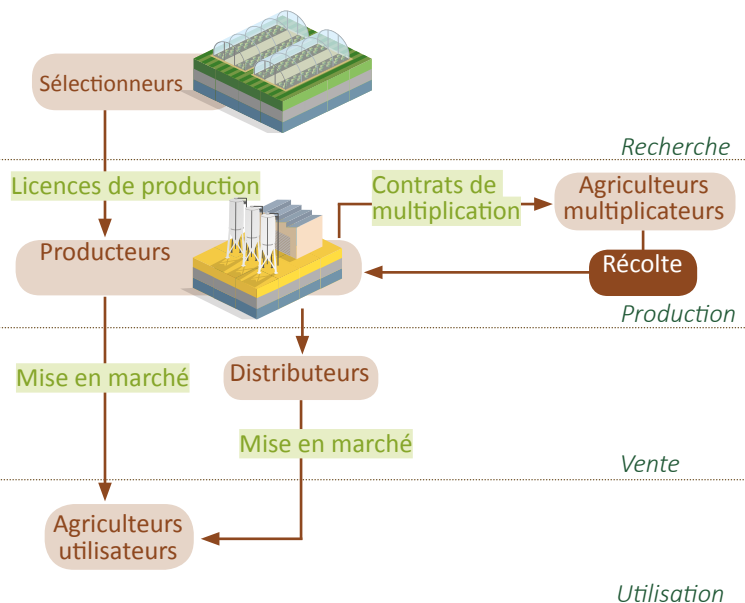
21 entreprises de sélection, soit plus de 490 équivalents temps plein.

102 entreprises de production, soit plus de 800 équivalents temps plein.

6 900 agriculteurs-multiplicateurs en céréales à paille et 1 082 en protéagineux.

4 945 points de vente.

L'ORGANISATION DES FILIÈRES DE SEMENCES DE CÉRÉALES À PAILLE ET DE PROTÉAGINEUX



RECHERCHE ET CRÉATION VARIÉTALE

Le budget recherche des entreprises de sélection est en augmentation constante.

Il est chiffré à **55,5 millions d'euros** en 2016.

Sont inscrites sur les listes du Catalogue français :

685 variétés de céréales avec plus de 45 % de variétés de blé tendre, 30 % de variétés d'orge.

↳ **Sont inscrites en moyenne 80 nouvelles variétés par an.**

61 variétés de pois protéagineux (avec une très grande majorité de variétés de printemps).

↳ **Sont inscrites en moyenne 5 nouvelles variétés par an.**

22 variétés de féverole.

7 variétés de lupin blanc.

LES ACQUIS DE LA RECHERCHE

Céréales à paille : Des progrès importants ont été réalisés sur l'augmentation et sur la sécurisation du rendement, sur la résistance aux maladies (fusariose, piétin verse, mosaïque...) et sur l'amélioration des qualités technologiques (meunière, boulangère, brassicole...).

Protéagineux : Réduction de la taille des plantes et de la tenue des tiges pour sécuriser la récolte, amélioration de la résistance au gel et aux maladies des pois d'hiver.

LA PRODUCTION EN QUELQUES CHIFFRES

LA MULTIPLICATION DES SEMENCES DE CÉRÉALES À PAILLE

- Les hectares consacrés à la multiplication des semences de céréales à paille sont en progression, avec une moyenne de **159 000 hectares** répartis sur l'ensemble du territoire, dont :
 - 90 000 hectares en blé tendre¹.
 - 12 000 hectares en blé dur¹.
 - 38 000 hectares en orge¹.
 - 14 000 hectares en avoine, seigle, triticales, riz, et épeautre¹.
- Près de **6,3 millions** de quintaux de semences produits en France, dont plus de 90% vendus en France en 2015/2016.
- Plus de **960 variétés multipliées** en 2016.

LA MULTIPLICATION DES PROTÉGÉINEUX

- Les hectares consacrés à la multiplication des semences de protéagineux ont augmenté ces dernières années, avec une moyenne de **10 700 hectares** concentrés sur 3 départements (2 500 ha en féverole et 5 500 ha en pois protéagineux).¹
- **258 000** quintaux de semences produits en France, dont plus de 95% vendus sur le territoire¹.
- Plus de **110** variétés multipliées¹.

¹Moyenne des 3 dernières campagnes

VENTE - LES DONNÉES ÉCONOMIQUES CLÉS

- Chiffre d'affaires de la filière : **435 millions d'euros** en 2015/2016, soit 13 % du CA global de la filière semences.²
- Solde de la balance commerciale : + 27 millions d'euros².

²Données de la campagne 2015/2016

UTILISATION - LES PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- 50 % de la production de céréales à paille et de protéagineux est exportée.
- En France, l'utilisation intérieure de la production de céréales et les protéagineux est répartie de manière quasiment équitable entre l'alimentation humaine et l'alimentation animale. Près de 4 % est destinée à la fabrication de biocarburants.

- Céréales à paille : meunerie, biscuiterie, semoulerie, malterie, brasserie, amidonnerie, bioéthanol.
- Protéagineux : alimentation animale et humaine.

LES ATOUTS DES SEMENCES CERTIFIÉES

L'utilisation de semences certifiées augmente les chances de réussir sa culture. Elle apporte des garanties majeures :

- Assurance pour l'agriculteur de cultiver la variété souhaitée, celle qui permettra de répondre aux attentes de ses clients industriels ou consommateurs.
- Garantie de semences saines et aptes à germer.
- Traçabilité de la production, de la semence à la récolte.
- Respect de l'environnement : Lors de la protection des semences en usine, l'utilisation de produits phytosanitaires est parfaitement encadrée afin que ne soit appliquée que la bonne dose du bon produit sur la semence.
- Santé : protection de la santé de l'agriculteur, les produits phytosanitaires sont appliqués en usine avec tout le matériel nécessaire et selon des règles très strictes.
- Gain de temps pour l'agriculteur.



ADRESSES UTILES

GNIS - Groupement national interprofessionnel des semences et plants - 44 rue du Louvre - 75001 Paris / Tél. : 01 42 33 51 12 / Contact : section.cereales-protéagineux@gnis.fr - www.gnis.fr
UFS - Union française des semenciers - Section Céréales à paille et Protéagineux - 17 rue du Louvre - 75001 Paris / Tél. : 01 53 00 99 33 / Contact : cereales@ufs-asso.com - www.ufs-semenciers.org
FNAMS - Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences - 74 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris / Tél. : 01 44 82 73 36 / Contact : fnams.paris@fnams.fr - www.fnams.fr
FNA - Fédération du négoce agricole - 77 Rue Rambuteau - 75001 Paris / Tél. : 01 44 76 90 40 / Contact : accueil@negoce-village.com - www.negoce-village.com
COOP DE FRANCE - METIERS DU GRAIN - 43 rue Sedaine - CS 91115 - 75538 Paris cedex 11 / Tél. : 01 44 17 57 00 / Contact : metiersdugrain@coopdefrance.coop - www.coopdefrance.coop/fr
AGPB - Association générale des producteurs de blé et autres céréales - 23-25 av de Neuilly - 75116 Paris / Tél. : 01 47 20 44 03 / Contact : contact@agpb.fr - www.agpb.fr
FOP - Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux - 11 rue de Monceau - CS 60003 - 75378 Paris Cedex 08 / Tél. : 01 40 69 48 80 / Contact : fop@prolea.com - www.prolea.com/fop
SRFF - Syndicat des Riziculteurs de France et Filière - 80 Mas du Sonnailler - 13200 Arles / Contact : srff@rizdecamargue.com - www.rizdecamargue.com
FRANCEAGRIMER - 12 rue Henri Rol-Tanguy - 93555 Montreuil-sous-Bois cedex / Tél. : 01 73 30 30 00 / Contact : www.franceagrimer.fr
ARVALIS - Institut du végétal - 3 rue Joseph et Marie Hackin - 75116 Paris / Tél. : 01 44 31 10 00 / Contact : infos@arvalisinstitutduvegetal.fr - www.arvalisinstitutduvegetal.fr
INTERCEREALES - Association interprofessionnelle céréales - 23-25 av de Neuilly - 75116 Paris / Tél. : 01 40 67 78 95 / Contact : contact@agpb.fr - www.intercereales.com
AVRIL - La filière des huiles et protéines végétales - 11 rue Monceau - CS60003 - 75378 PARIS cedex 08 / Tél. : 01 40 69 48 00 / Contact : presse@groupeavril.com - www.groupeavril.com
TERRES UNIVIA - Interprofession des huiles et protéines végétales - 11 rue Monceau - 75008 Paris / Tél. : 01 40 69 49 50 / Contact : terresunivia@terresunivia.fr - www.terresunivia.fr